La miraculeuse résurrection de LazARS

Le week-end, l'intense lobbying de certains et le plaidoyer de Bernhard Pulver n'y sont pas étrangers: les députés ont finalement accepté ce projet de réseau des arts de la scène



Bernhard Pulver: la rhétorique du directeur de l'Instruction publique a tout sauf été vaine, hier. Archives

Pierre-Alain Brenzikofer

Depuis hier, on sait que les miracles existent! Mort-né jeudi dernier, le projet ARS a joué les Phénix et même les Lazare pour finalement passer la rampe par 87 voix contre 40 et 18 abstentions. Juste avant, le plénum avait refusé le renvoi de ce dossier clé pour le Jura bernois par 81 voix contre 58 et 6 abstentions.

Avant de nous replonger une ultime fois dans cette intrigue, on rappellera en quelques lignes, pour ceux qui ont raté les 18 épisodes précédents, que le réseau ARS consiste en la mise en réseau des arts de la scène du Jura bernois à partir du paysage culturel existant.

Il est né de l'abandon du projet interjurassien CREA par le canton de Berne et bénéficie de l'appui inconditionnel de la région directement concernée. Seulement, voilà:pour une majorité de la commission, on ne voulait tout simplement pas comprendre, entre autres, qu'un projet suprarégional ne peut – et ne doit... ou l'inverse – s'appuyer sur le financement de communes sites puisqu'il n'y en a pas.

Le coût du CREA

Quant au financement du Jura, d'aucuns ont voulu ignorer qu'il finançait déjà le CREA. On en était resté là jeudi...

Hier, heureusement, le patron de l'Instruction publique Bernhard Pulver s'est engagé dans ce combat décisif avec la pugnacité d'un Rocky Balboa.

Celui qui avait clamé son enthousiasme pour ARS dès le début de l'aventure a rappelé hier que le parlement se devait de respecter la proposition unanime du CJB: «Déjà à l'époque de Mario Annoni, on avait décelé un besoin d'agir pour développer les arts de la scène dans le Jura bernois.

Mon prédécesseur avait dès lors initialisé le projet CREA. Projet que nous avons bien dû suspendre en 2010, car il était trop coûteux et nous n'avions pas envie d'investir dans du béton.» Soit dans une salle de spectacles à Delémont. Corollaire, Berne a choisi de plutôt miser dans la création artistique.

Recoller les pots cassés

«Après l'échec du CREA, j'ai dû me rendre plusieurs fois dans le Jura bernois pour recoller les pots cassés, a poursuivi Bernhard Pulver. J'ai justement promis que nous n'investirions pas dans du béton, mais bien dans la promotion des arts de la scène, en collaboration avec les artistes.»

Soit ce projet ARS de 550000fr., dont 150000 destinés à engager deux coordinateurs. «Le reste de la somme restera aux artistes, a insisté le directeur de l'Instruction publique. Je rappelle aussi que le domaine de la culture est de la compétence du CJB, ce qui est compréhensible, car c'est à ce niveau que les différences sont les plus grandes par rapport au reste du canton.

Quand on représente un petit groupe, on doit pouvoir bénéficier de règles spéciales. Or, le Jura bernois en a terriblement besoin en matière culturelle. De toute façon, si vous n'approuvez pas ce crédit, le CJB fera autre chose avec cet argent.»

Selon Bernhard Pulver, il s'agit surtout d'un superbe projet, «tellement bon que Pro Helvetia en a parlé avec enthousiasme et qu'il a offert 150000fr.»

Pas une affaire communale

Le magistrat a forcément rappelé que Bienne souscrivait également à ce dossier. Evoquant la problématique des communes sites que d'aucuns réclament, il a argué qu'on était encore dans une phase pilote: «Mais, de toute façon, comment choisirait-on une commune siège dans un tel cas? Laquelle payerait les coordinateurs? D'après quels critères? Et qu'en serait-il d'un spectacle joué dans différents endroits? De toute façon, nous pourrons reconsidérer le problème après quatre ans, au terme de cette expérience pilote. À ce moment, on pourra éventuellement revoir le problème de la subsidiarité.»

La menace de Moutier

En guise de conclusion, le magistrat a glissé que le Jura bernois avait décidé de rester dans le canton de Berne, mais que Moutier voulait rejoindre le canton du Jura: «En 2017, on va donc revoter. Et nous avons besoin de gagner au minimum 5% des voix à Moutier. Moi, je veux gagner. Je tiens à cette ville et je veux que le canton de Berne demeure bilingue. Alors, ne

donnez surtout pas un mauvais signal par rapport à ce que demande un CJB unanime. C'est un bon projet, ne le renvoyez pas!»

Un message finalement entendu...

Les dernières cartouches n'ont pas toujours fait long feu... Élément essentiel

Avant le vibrant plaidoyer de Bernhard Pulver, on avait encore pu entendre les derniers orateurs n'ayant pas pu s'exprimer jeudi dernier pour cause de fin de séance. Parmi eux, Manfred Bühler (UDC, Cortébert) a demandé de ne pas transformer cette affaire en psychodrame: «On parle simplement de renvoi dans le cas qui nous intéresse, pas de refus. Reste que ce projet a le soutien de tout le Jura bernois. Ce dernier veut utiliser les compétences qui lui sont octroyées par la loi sur le statut particulier. Or, la culture constitue l'élément essentiel de ce statut. Après la mise en œuvre du projet ARS, enfin, il sera toujours possible de lui apporter des corrections.»

C'est en tant que président du CJB que le député UDC de Champoz Pierre-Alain Schnegg s'est pour sa part exprimé. Il a estimé que comme tout projet, celui qui nous intéresse était perfectible: «Je suis d'ailleurs sûr que certains arguments émis aujourd'hui par les opposants seront intégrés dans sa mise en œuvre. »

L'homme a toutefois regretté certaines «menaces apocalyptiques» proférées par certains orateurs et certains journalistes: «Le Jura bernois est capable d'améliorer ses affaires sans avoir recours à des arguments dépassés et hors contexte», a-t-il asséné en faisant allusion à la problématique du vote de Moutier. A ceux qui avaient des doutes quant à l'utilité d'ARS, l'orateur a proposé de s'abstenir lors du vote, ou quand même de voter oui. Oui pour voir, en quelque sorte!

Consécutif au CREA

Pierre-Yves Grivel (PLR, Bienne) a pour sa part rappelé qu'ARS était en quelque sorte la conséquence du CREA. «Un projet identique, mais totalement redimensionné. La possibilité de créer une véritable communauté culturelle qui pourrait s'agrandir en direction de Neuchâtel, voire de Fribourg. Oui, ce projet est fédérateur. Surtout, il n'est pas cher. Enfin, les acteurs culturels eux-mêmes auront l'occasion ici de gérer, de conduire et d'assumer cette institution.»

L'orateur a néanmoins demandé de ne pas oublier la dimension politique de l'intrigue, rappelant que le canton de Berne avait conféré au Jura bernois un statut particulier. «Et puis, avons-nous nous peur de laisser des artistes s'autodéterminer? Ce serait envoyer un très mauvais signal à la région. (No risk, no fun)», a-t-il conclu en citant partiellement les Stooges sans forcément le savoir.

Jura, mais un peu tard

Pour la majorité de la commission, Samuel Krähenbühl (UDC, Trubschachen), toujours lui, a martelé encore une fois en français qu'il ne s'agissait pas ici de refus, mais de renvoi. Contre toute logique, il a redemandé pourquoi le Jura ne payait rien. «Cela signifierait alors que ce projet n'est pas suprarégional comme on nous le dit.»

Pour la minorité de la commission, Peter Gasser (PSA, Bévilard) lui asséné pour la énième fois que le Jura construirait pour sa part le CREA, fier bâtiment à Delémont, pendant que Bienne entend rénover son théâtre Palace. «Pendant ce temps, le Jura bernois fournira le réseau et la matière grise.»

Logiquement, le mousquetaire de Bévilard a conclu que comme tout projet, ARS était évolutif et qu'on le réévaluerait forcément. «Alors, si vous avez des doutes, abstenez-vous pour laisser une chance aux artistes du Jura bernois de démontrer qu'ils ne sont pas seulement des assistés!»

L'abstention, nous l'avons déjà constaté, y est effectivement allée de son coup de pouce, hier. pabr